



Diplôme d'Université **MÉDIATION**



LE DIPLOME D'UNIVERSITÉ MÉDIATION EST UNE FORMATION DE RÉFÉRENCE ET D'EXCELLENCE ACADÉMIQUE RÉPONDANT AUX ATTENTES EUROPÉENNES, NATIONALES ET DES SECTEURS PROFESSIONNELS POUR S'ADAPTER AUX ENJEUX CONTEMPORAINS ET À L'ÉSSOR DES MISSIONS DE MÉDIATION.

Avec ce Diplôme d'Université, la Faculté de droit et science politique d'Université Côte d'Azur entend se placer au centre de l'action de la formation des médiateurs.

> objectifs

La formation vise à permettre aux étudiants d'acquérir les outils nécessaires à la pratique de la médiation et de maîtriser le cadre juridique de ce mode de résolution des conflits nationaux et transfrontaliers, afin de l'inscrire au mieux dans leur pratique professionnelle actuelle ou à venir.

Les étudiantes et les étudiants pourront ainsi intégrer toute structure ayant pour objet de promouvoir et favoriser la médiation par tous moyens appropriés, et de proposer à toute personne physique ou morale, privée ou publique, des médiateurs dont elle reconnaît la compétence et l'indépendance.

> enjeux

La voie contentieuse est, en général, la voie première à laquelle les parties à un litige recourent pour résoudre leur différend de façon efficace et contraignante.

Cela étant, en raison notamment du coût élevé et de la durée souvent très longue des procédures juridictionnelles, ainsi que des difficultés d'exécution des décisions obtenues, de nombreux Modes Alternatifs de Règlement des Différends (MARD) sont apparus. Il en est ainsi de la médiation, qui consiste en l'intervention d'un tiers dans un conflit, en vue de permettre aux parties de trouver un accord négocié, conforme à leurs intérêts respectifs.

Depuis une trentaine d'années, le recours aux MARD en général et à la médiation en particulier se développe très fortement sous l'influence de plusieurs facteurs.

- > Il existe une pression européenne et internationale en faveur du développement de ce mode amiable dans tous les secteurs économiques, tant en droit privé qu'en droit public ;
- > Au fil des réformes, le droit français encourage et promeut la médiation. Ainsi, la législation prévoit, dans un nombre croissant d'hypothèses en procédure civile, le recours obligatoire à un MARD avant de s'adresser au juge, la médiation étant ainsi appelée à devenir le mode de règlement prioritaire des litiges. De même, si ce dispositif de recours à la médiation préalable obligatoire est encore expérimental en droit public, la médiation administrative bénéficie depuis 2017 d'un solide socle juridique.

La formation des médiateurs n'obéit pas en principe à un cadre législatif impératif . Des critères sont néanmoins posés par les secteurs professionnels (tels le Conseil national des barreaux qui pose les conditions pour que les avocats soient reconnus comme médiateurs) qui démontrent l'attente d'une formation complète, tant d'un point de vue théorique que pratique, à laquelle répond ce Diplôme d'Université.

COMPÉTENCES ACQUISES

À l'issue de la formation, les apprenants seront capables d'accomplir des missions de médiation dans tout contexte judiciaire, conventionnel, institutionnel ou professionnel.

Plus spécifiquement, les apprenants seront capables de :

- > reconnaître, distinguer et classifier les différents modes alternatifs de règlement des différends afin de saisir l'environnement de la médiation et les spécificités de la médiation ;
- > adopter une posture conforme aux obligations pesant sur les médiateurs en intégrant le cadre juridique, éthique et déontologique de la médiation ;
- > mobiliser à bon escient les outils de communication nécessaires, spécialement les techniques d'écoute active, de reformulation et de communication non violente ;
- > appliquer les différents modèles de médiation enseignés, les combiner et choisir les méthodes les plus adaptées à la résolution du conflit à gérer et à son contexte ;
- > partager leur expérience avec leurs pairs, comparer leurs pratiques et porter un regard réflexif et critique sur leur propre pratique.

> programme

UE 1 - INTRODUCTION À LA MÉDIATION (21H30)

Principes fondamentaux de la médiation

- > Définition de la médiation
- > Acteurs de la médiation (rôles de l'avocat et du juge, déontologie du médiateur, etc.)
- > Étapes de la médiation

Présentation générale des modes alternatifs de résolution des différends

- > Conciliation
- > Arbitrage
- > Droit collaboratif
- > Procédure participative

UE 2 - CADRE JURIDIQUE DE LA MÉDIATION (45H30)

- > Initiation au droit privé et au droit public (pour les non-juristes uniquement)
- > Médiation conventionnelle
- > Contrats et clauses de médiation
- > Accords issus de la médiation : formes (transaction, acte d'avocat, etc.) et effets (homologation, etc.)

Médiations juridictionnelles

- > Médiation judiciaire civile
- > Médiation pénale
- > Médiation administrative

Médiations spécialisées

- > Médiation institutionnelle
- > Médiation familiale
- > Médiation de la consommation

UE 3 - OUTILS DE COMMUNICATION (42H)

Écoute active et reformulation
Initiation à la communication non violente

UE 4 - MODÈLE DE MÉDIATION 1 : LE MODÈLE FIUTAK (42H)

Approche théorique et apprentissage pratique et opérationnel du modèle de médiation tiré des travaux de Thomas FIUTAK

UE 5 - MODÈLE DE MÉDIATION 2 : LE MODÈLE HARVARD (42H)

Approche théorique et apprentissage pratique et opérationnel du modèle de médiation tiré des travaux de l'Université d'Harvard (États-Unis)

UE 6 - STAGE (14H)

Stage effectué dans un organisme de médiation
Rapport de stage
Soutenance du rapport de stage

Durée de la formation : 1 an
> d'octobre 2023 à juillet 2024
> le vendredi de 17h à 20h et le samedi de 8h30 à 12h30
> la fréquence des cours est en moyenne de 3 fois par mois

Organisation
cours en présentiel et en distanciel

> admission

Le Diplôme d'Université **Médiation** est ouvert aux :

> Juristes

- Étudiants de Licence, de Master, de Doctorat, notamment en Droit
- Étudiants préparant des examens et concours professionnels
- Élèves-avocats et auditeurs de justice
- Tous les professionnels du Droit : avocats, magistrats, notaires, commissaires de justice, greffiers, administrateurs et mandataires judiciaires, mandataires judiciaires à la protection des majeurs, juristes contentieux, assureurs, syndicats de copropriété, Directeurs des Ressources Humaines, Chargés de mission et de projet auprès de collectivités territoriales, etc.

> Non-juristes

- Travailleurs sociaux
- Psychothérapeutes, psychiatres et psychologues
- Enseignants
- Architectes
- Experts judiciaires
- Responsables et chargés de Qualité de Vie au Travail
- Et de façon générale, toute personne ayant à gérer dans le cadre de son activité, présente ou à venir, un différend déjà né ou à naître (= médiation de projet)

> candidature

⋮ Dépôt de candidature en ligne sur **ecandidat-uca1.univ-cotedazur.fr** du 20 juin au 20 juillet 2023
⋮ Sélection sur dossier
⋮ Capacité d'accueil : 24

Coût de la formation

- > Étudiante ou étudiant d'Université Côte d'Azur : 550 €
- > Particulier ou entreprise : 2740 € (+ 257 € de frais de gestion)

RESPONSABLES DE LA FORMATION

Marie-Odile DIEMER, Maître de conférences en Droit public

> marie-odile.diemer@univ-cotedazur.fr

Thibault GOUJON-BETHAN, Professeur des universités en Droit privé

> thibault.goujon-bethan@univ-cotedazur.fr

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

Laetitia BERNARDINI-FRICERO, Directrice juridique adjointe d'Université Côte d'Azur

Serge LOSAPPIO, Avocat au Barreau des Hauts-de-Seine, médiateur

droit.univ-cotedazur.fr



Faculté de Droit et Science Politique
EUR LexSociété
Avenue Doyen Louis Trotabas
06050 NICE



Pour les étudiantes et étudiants
Angela BARBOSA-FURTADO
Bureau 111
Angela.BARBOSA-FURTADO@univ-cotedazur.fr
☎ 04 89 15 25 25

Pour les particuliers ou les entreprises
Helene.CERBONI-PEREZ
helene.cerboni-perez@univ-cotedazur.fr
☎ 04 89 15 21 56